

La Communauté Pays Basque avait décidé de la réouverture des 25 déchèteries du territoire sur rendez-vous le jeudi 23 avril dernier. À compter du mardi 2 juin, il n'est plus nécessaire de prendre rendez-vous pour s'y rendre.

### **Mesures de sécurité**

Néanmoins, afin de garantir la sécurité des agents comme des usagers en cette période de crise sanitaire, leur ouverture reste conditionnée au strict respect des gestes barrières.

- Le port du masque est obligatoire dès la sortie du véhicule et pour toutes les phases de vidage de déchets.
- La règle de distanciation physique de 1 mètre doit être systématiquement appliquée ainsi que toutes les mesures liées à la lutte de la propagation de la covid-19.
- Afin de limiter au maximum l'engorgement des déchèteries, il est recommandé de limiter sa venue à une fois par semaine.
- Il est demandé aux usagers de respecter les volumes autorisés (particuliers : 2 m<sup>3</sup>/semaine et professionnels : 2 m<sup>3</sup>/jour).
- Sur place, les usagers ne peuvent pas descendre de leurs véhicules sauf au moment de décharger leurs déchets dans les bennes.
- L'agent d'accueil n'est pas habilité à aider les usagers à porter des déchets lourds ou encombrants. Ces derniers peuvent venir accompagnés d'une deuxième personne pour les aider à vider le contenu de leur véhicule ou de leur remorque.

Un panneau d'information à l'entrée des déchèteries indiquera l'ensemble des consignes à respecter pour un usage sécuritaire. »